

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 14 octobre 2011

Début : 20h03

Pascal Schouwey salue les 33 membres présents et transmet ses salutations au Syndic, à Monsieur le curé, à la directrice, et à notre membre d'honneur, Bernard Clerc ainsi qu'aux membres actifs présents.

Excusés:

- Parrain et marraine : Daniel Wyser et Françoise Magne
- Membre actif : Dominique Sallin, Michel Vonlanthen, Laurence Vonlanthen Gendre, Michel Magne, Luc Berret, Rémy Philipona, Ronald Gendre, Rachel Mabboux en retard.
- Membre d'honneur : Frédéric Zimmermann
- Membre de la commission de l'école de musique : Chantal Brügger

Tractanda:

1. Lecture du procès-verbal
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Admission, démissions, congés
7. Nominations statutaires
8. Divers

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Hubert Clerc et Lucienne Monney.

Pascal demande s'il y a des remarques sur le tractanda ou le mode de convocation ?

- Aucune remarque n'est soulevée

1. Lecture du procès-verbal

Angélique Monney lit le procès-verbal de l'assemblée générale du 19 novembre 2010.

- Il n'y a aucune remarque et le PV est approuvé par applaudissements.

Pascal remercie Patricia Duc pour l'élaboration du PV 2010 et Angélique pour la lecture.

2. Comptes

Jean-Noël s'excuse auprès de l'assemblée car il n'a pas de résultat final à présenter pour la saison 2010-2011.

Il précise qu'il va faire en sorte que les comptes soient bouclés à la fin novembre.

Au niveau du budget 2011-2012, Jean-Noël met en avant l'achat d'une éventuelle 3^{ème} timbale ainsi qu'un glockenspiel, il explique qu'à l'heure actuelle il devient de plus en plus nécessaire d'en avoir une 3^{ème} timbale pour une formation évoluant en 2^{ème} catégorie.

Sandra explique que nous avons 3 jeunes en formation. Normalement, pour bien, les sociétés ont 4 timbales. Il en faudrait au moins 3 afin que les jeunes restent dans la société !

Nos deux timbales sont excellentes. Pour le glockenspiel, c'est un clavier de base, il est primordial.

Pascal Schouwey ajoute qu'un glockenspiel, nous en avons chaque année besoin, mais Pascal Gendre prenait celui de la société d'Estavayer-le-Gibloux, il serait donc bien d'en avoir une fois un à nous !

Julian demande si en faisant ses dépenses le budget tient toujours ?

- Jean-Noël dit que c'est dans le budget et que nous serions à moins Fr. 850.- pour la saison prochaine.

Martine revient sur le don extraordinaire des samaritains, pourquoi ?

- Pascal explique que c'est parce qu'ils arrêtent et qu'ils ont fait un don, pour les jeunes essentiellement, suite au 75^{ème} !

Bertrand Clerc demande si nous avons discuté en comité des diverses possibilités pour ces instruments ?

- Jeannot dit que non, car dès Fr. 1000.- nous devons faire participer l'assemblée.
- André Magne dit que l'assemblée vote le crédit et après c'est le comité qui regarde les possibilités.
- Pascal Monney soulève que si nous en avons besoin, il faut ce qu'il faut, afin d'aider les futurs jeunes !

Nous passons donc au vote : 4 abstentions, 29 oui

➔ Les 2 achats sont donc acceptés

Au niveau des uniformes, afin de faire les retouches nécessaires, nous en aurions pour Fr. 1200.-. Jean-Noël demande si suite à la sortie, ça convient à tout le monde les retouches d'uniformes ?

- Il y aurait deux trois petites retouches encore à faire, mais ce n'est que du détail.

3. Rapport des vérificateurs

Pascal Monney et André Magne ont signé le bilan et les comptes pertes et profits.

Ils feront part de leur contrôle d'ici fin novembre.

André magne informe qu'ils ont vérifié les comptes avant l'assemblée, il y a tous les documents nécessaires, les écritures sont passées mais le bouclage n'est pas totalement fait.

En tant que comptable, il est pinailleur et demande que Jean-Noël fasse un rapport propre et en ordre et qu'après ils repasseront tout en détail afin de contrôler.

Selon André, les vérificateurs proposent d'accepter les comptes eux regarderont en détail après.

➔ Les comptes 2010-2011 sont approuvés à la majorité de l'assemblée.

4. Rapport du Président

Pascal remercie Sandra pour sa première saison passée parmi nous. Elle a dû apprendre à nous connaître, apprendre nos façons de faire, nos habitudes et s'adapter à notre rythme de travail. Voilà Sandra, tu nous connais maintenant, surtout après la sortie, bonne suite parmi nous pour les saisons à venir.

Pascal soulève qu'il va laisser son poste à l'issue de cette assemblée et précise qu'il n'est pas toujours facile de prendre ce genre de responsabilité dans une société.

Etant donné qu'il y a beaucoup de personnes différentes, des jeunes des moins jeunes, des très motivé d'autre moins...etc il n'est pas toujours facile de contenter tout le monde. Tout cela pour dire qu'il faut être indulgent envers les personnes qui s'investissent sans compter pour le bien de la société.

Il remercie Pascal Gendre et Sandra. Bertrand pour sa contribution en tant que sous-directeur et Jean-Noël pour les tambours. Les autorités pour leur soutien, notre marraine et notre parrain, nos membres d'honneurs, honoraires, bienfaiteurs et amis, toutes les personnes qui l'ont supporté au comité ainsi que les membres des commissions, tout particulièrement Chantal et Julian. Egalement un clin d'œil aux Tamalous et bien sûr les membres actifs.

5. Rapport des directeurs

Jean-Noël : Il informe qu'il a trouvé un moniteur pour soutenir Martin Brügger (M. Vuillemin). Martin a dû subir les effets de dernière minute, répétitions aux derniers moments ou pas du tout, l'ont fait perdre ces connaissances, alors qu'à la base il était prêt à rejoindre les rangs actifs. Jean-Noël investit son salaire dans la formation à Martin.

Concernant la clique de tambours, c'était une année mi-figue, mi-résin. Nous sommes plus une équipe de pote qu'autre chose, dommage qu'Angélique parte, pour le reste accompagnez mois tant que vous pouvez. Cette année Fabien sera passablement absent suite à des rénovations de maison. Jean-Noël va donner le meilleur pour faire des répètes et Marc va suivre.

Il y a une discussion en cours de regrouper les tambours du Gibloux, du moins pour les répétitions au départ. A voir après pour ce qui est des manifestations communales et autres.

Sandra : Pour cette première année en tant que directrice de la Lyre, je peux dire de manière générale que c'est une bonne saison musicale.

Sandra remercie le comité, surtout Pascal, pour l'avoir mise sur les rails. Elle remercie Bertrand pour les répètes partielles et la commission musicale qui fait le lien entre les musiciens et elle.

Elle précise qu'il n'est pas facile de proposer une saison musicale variée quand on ne connaît pas la société.

Elle est contente du concert mais elle a pu constater que 24 semaines pour la préparation d'un concert pour la Lyre c'est trop long.

Concert de quartier, un grand manque de motivation. Ces concerts fût tout de même une image positive de la société.

L'Alsace : de manière générale assez bonne préparation. La prestation musicale a été pas mal, dirait Sandra. C'était tout d'abord notre sortie avant d'être un concert. L'épisode « ascenseur » en a quand même déstabilisé plus d'un.

Prestations communales, paroissiale et autres : Sandra a l'impression d'avoir deux sociétés, une pour les concerts et une pour les prestations « autres ». Sandra a été déçue par le nombre de présence.

Objectifs futurs : Prendre plus au sérieux les prestations extérieures et faire progresser le niveau des concerts en salle. Pour cette année, il y aura 3 programmes (concert de Noël, concert annuel et Giron), c'est l'idéal pour varier le travail et motiver les troupes et moins de répétitions. Sandra soulève qu'elle ne veut pas le même relâchement après le concert que l'année précédente, la présence aux répètes est indispensable étant donné que la pièce de choix nécessite un bon ensemble ainsi qu'une certaine endurance vu qu'elle dure 13 minutes. Enfin pour terminer, Sandra tenait à nous dire combien elle a eu du plaisir à partager nos répétitions et a nous côtoyer tous.

6. Admissions, démissions, congés

Admissions membres actifs :

Sophie Monney (cornet)
Martin Brügger (tambours)
Linda Schneider (flûte)

Demandes de congé membres actifs :

Julian De Lima (flûte)
Laurence Vonlanthen-Gendre (clarinette)

Démissions membres actifs :

Stéphanie Barras (clarinette basse)
Jessica Berger (flûte)
Angélique Monney (tambours)

Démissions comité :

Angélique Monney (secrétaire)
Emilie Zimmermann (vice-présidente)
Pascal Schouwey (président)

Démission commission école de musique :

Pascal Schouwey

7. Nominations statutaires

Nominations comité :

Géraldine Ramalho
Adrien Brügger
Bertrand Clerc (mais il laisse sa place de sous-directeur et de membre de la commission musicale)

➔ Avec Jean-Noël et Marc, nous avons les 5 personnes.

Lors des discussions, aucun des 5 membres ne veut assumer la fonction de président. L'attribution des rôles se fera en comité.

Pascal soulève que dans une société telle que la notre, ça ne serait pas un luxe de passer à 7 membres dans le comité.

Le nouveau comité est approuvé par applaudissement.

Les vérificateurs des comptes sont:

Pascal Monney 2^{ème} fois, André Clerc qui était suppléant 1^{ère} fois, Nicolas Schouwey suppléant

Pour la Commission de visite aux malades:

Lucienne Monney, Laurence Vonlanthen-Gendre et Michel Schouwey

La Commission musicale :

Le comité propose en remplacement de Bertrand Clerc, David Fernandes.

L'assemblée approuve par applaudissement.

Commission de l'école de musique:

Pascal Schouwey arrête, il dit qu'il ne serait pas nécessaire d'avoir une personne supplémentaire mais qu'elle serait la bienvenue.

Personne ne se propose.

Point Divers :

Michel Schouwey a des problèmes de souffle et de cœur et il ne peut plus jouer du cornet. Pascal Schouwey propose donc, afin qu'il reste dans la société, de le nommer porte drapeau remplaçant avec Ronald.

La proposition de Pascal est approuvée par applaudissement.

8. Divers

- ➔ En ce qui concerne le dessert du souper de soutien, Pascal propose de faire comme ça s'est fait les années passées, remplir une feuille des desserts que chacun ferait. Il fait passer la feuille à l'assemblée.
- ➔ Il précise qu'il n'y aura pas de médailles au concert annuel.
- ➔ Selon une lettre reçue pour les Girons des musiques 2012 à Ependes, nous devons faire un choix si nous désirons avoir les concours le matin ou l'après-midi, l'ordre de passage sera ensuite tiré au sort à l'assemblée du Giron.
Vote :

Pascal demande s'il y a des contraintes professionnelles ?
Personne ne réagit.

Matin : 0
Après-midi : tout le monde

- ➔ Pour information, l'école de musique comprend actuellement 28 élèves et 7 professeurs.
Julian informe qu'il y aurait quelques petits changements à faire au niveau du règlement de l'école de musique.

Premier changement (durée de formation subventionnée) :

Jusqu'ici, les subventions de la société étaient pour une durée de 6 ans ou jusqu'à 18 ans. Après expérience et réflexions, la commission de l'école de musique trouve dommageable de « couper » la formation d'un jeune musicien juste quand il en aurait le plus besoin, c'est-à-dire à son intégration à la société.

L'assemblée est-elle d'accord de prolonger les subventions de 2 ans?
Oui, la majorité est pour => Acceptation de prolonger de 2 ans

Deuxième changement (texte dans le règlement) :

Au lieu de « 1 manifestations est organisée et obligatoire », remplacer par « plusieurs manifestations sont organisées et obligatoires ».

Troisième changement (texte dans le règlement) :

Les élèves doivent payer s'ils arrêtent les cours volontairement, à moins qu'ils aient intégré les rangs de la société minimum 3 ans. Remplacer le fait « d'intégrer les rangs » par « été membres actif ».

Les deux modifications de texte sont acceptées.

- ➔ Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation. Pour info, nous avons recommencé à zéro le tournus et Géraldine Ramalho, Lucienne Monney, Hannah Mabboux, André Clerc, Pascal Monney et Mélanie Vonlanthen s'occupent du souper de soutien 2011.
 - o Pour 2012 :
 - Jasmine Berger
 - Christophe Clerc
 - David Fernandes
 - Ronald Gendre
 - Michel Magne
 - Rémy Philipona
- ➔ Il est proposé de ne plus lire le procès-verbal, mais de le mettre sur le site avec un accès restreint ainsi que sur la table avant l'assemblée, cela éviterait de « perdre du temps » lors de l'assemblée et les gens qui voudraient le consulter pourrait le faire en tout temps, avant l'assemblée.
Pareil avec les comptes, approuver les comptes et ceux qui veulent voir le détail peuvent aller voir chez le caissier.
- ➔ Pascal informe que la marraine et le parrain offrent une verrée!

L'Assemblée se termine à 22h02.